

is dans des condi-
e. Tek autre se
que le caractère,
s facultés mora-
it autrefois actif,
personne, qui
t de l'alcool, in-
Dominé par sa
e tout, intérêts,
Sa vie n'a plus
boire : De là,
nce : difficulté
dées, jugement
De là surtout
excès, bientôt
ifeste, lequel,
ant très habi-
ucinations des
que quelques
tion inatten-
actère effra-
la perplexité
allucinations

sont peu fréquentes et ne trompent pas tou-
jours la raison ; mais vient une époque où
elle se multiplie et où elles ne sont plus
raisonnées. De là, comme conséquences,
des conceptions délirantes et des actes en
rapport avec les impressions du malade ; de
là encore, des impulsions irrésistibles à frap-
per, à tuer, à incendier, à se détruire ; de
là enfin, la folie. Parmi les faits nombreux
que nous fournissent les annales des asiles
pour les lunatiques, de folie alcoolique, je
ne vous citerai que le suivant. Un ouvrier
charpentier, livré depuis quelques années à
l'ivrognerie, entendait une voix qui lui
criait de tuer son enfant. Il réussit d'abord
à vaincre par la prière cette funeste pensée ;
mais la voix commandait toujours, et la
prière devint impuissante à la conjurer.
Alors ce malheureux, hors d'état de résister
et pleurant à chaudes larmes, se leva, saisit
une hache et alla frapper l'enfant. Il ne
faudrait pas s'imaginer que les cas
de folie résultant de l'usage des boissons
spiritueuses, sont rares et exceptionnels.